

FONDS d'INVESTISSEMENT CLIMATIQUES

6 juin 2019

Résumé établi par les coprésidents
Réunion du Sous-comité du Programme pilote pour la résilience climatique (PPCR)
Washington
5 juin 2019

Coprésidentes
Mme Chitembo Chunga (Zambie)
Mme Elizabeth Lien (États-Unis)

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR.**OUVERTURE DE LA SEANCE**

1. Mme Mafalda Duarte, Chef des Fonds d'investissement climatiques (CIF) ouvre la réunion du Sous-comité du Programme pilote pour la résilience climatique (PPCR).

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR.**ÉLECTION DES COPRESIDENTS**

2. Conformément aux dispositions du paragraphe 25 du Règlement intérieur des réunions du Comité du SCF, le Comité élit parmi ses membres un représentant d'un pays bénéficiaire admissible et un représentant d'un pays contributeur comme coprésidents du comité pour une période de 18 mois.

3. Les pays bénéficiaires admissibles élisent Mme Chitembo Chunga (Zambie) comme représentante des pays bénéficiaires admissibles. Les pays contributeurs élisent Mme Elizabeth Lien (États-Unis) pour représenter les pays contributeurs à cette réunion, étant entendu qu'ils peuvent élire un coprésident différent pour les réunions suivantes.

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR.**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

4. Les membres du Comité du PPCR adoptent l'ordre du jour provisoire distribué sous la cote PPCR/SC.24/1.

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR.**RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL DU PPCR**

5. Ayant examiné le document PPCR/SC.24/3/Rev.1, intitulé *Rapport d'activité semestriel du PPCR*, le Sous-comité du PPCR se félicite des progrès accomplis pour faire avancer les activités du PPCR dans les pays pilotes.

6. Le Sous-comité du PPCR se félicite de l'analyse effectuée par l'Unité administrative des CIF, en collaboration avec les BMD et l'Administrateur, sur les réalisations accomplies et les résultats obtenus, la disponibilité des ressources, l'examen de la réserve de projets et les rapports sur l'évolution du portefeuille.

7. Le Sous-comité invite l'Unité administrative des CIF à inclure les formules envisageables pour améliorer l'efficacité des réunions du Comité et des Sous-comités du SCF pour examen à la prochaine réunion intersession du Comité, qui devra se tenir avant les réunions du Comité de janvier 2020.

8. Le Sous-comité du PPCR organisera une réunion d'intersession pour examiner les formules envisageables pour l'allocation des ressources disponibles pour le PPCR.

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR.**RAPPORT SUR LES RISQUES DU PPCR**

9. Le Sous-comité du PPCR examine le document PPCR/SC.24/4, intitulé *Rapport sur les risques du PPCR*, et l'accueille favorablement.

10. Le Sous-comité du PPCR invite l'Unité administrative des CIF à continuer à recenser, évaluer, suivre et rendre compte des principaux risques auxquels le programme est exposé, et à s'employer à

améliorer le Cadre de gestion globale des risques des CIF, notamment à travers les activités et initiatives suivantes :

- évaluation, suivi et notification des risques de crédit auxquels chaque fonds climatique d'investissement stratégique (SCF) est exposé ; et
- évaluation, suivi et notification des risques de taux d'intérêt auxquels tous les programmes des CIF sont exposés.

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR. QUESTIONS DIVERSES

11. Aucune autre question pouvant donner lieu à une décision n'est soulevée par le Sous-comité du PPCR.

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR. CLOTURE DE LA SEANCE

12. La réunion est close le mercredi 5 juin 2019.